



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **AHERON SA**, Route de Coppet 26 a,
1291 COMMUGNY
2. Date du prononcé de dissolution: 07.11.2013
3. Suspension de faillite: 19.11.2013
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 09.12.2013
5. Avance de frais: CHF 4'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But : conseils en matière d'ingénierie et de gestion opérationnelle; réalisation de projets industriels, commerciaux et d'infrastructure; commerce d'installations, machines et équipements de tout genre; promotion de marchés et opérations industrielles, commerciales, financières et immobilières, à l'exception de celles soumises à la Loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger.

Office des faillites de l'Arrondissement de la Côte
1260 Nyon 1

01194099

